

**GRÉGORY FLIPO**, repreneur et gérant de TMC Innovation

# Il veut moderniser l'éclairage public nocturne

Deux ans après sa reprise par Grégory Flipo, TMC Innovation se prépare à lancer sur le marché des mâts d'éclairage un produit dont elle vient juste de déposer le brevet: le mât Lunik. L'idée est simple: il s'agit d'éteindre l'éclairage public une partie de la nuit, en maintenant un balisage lumineux à 360° et à hauteur des piétons, grâce à la technologie LED (diodes électroluminescentes). Facile à mettre en œuvre, ce système nécessite un seul raccord électrique. L'extinction de la lanterne de 23 heures à 5 heures du matin économise l'énergie, préserve la qualité de sommeil des riverains, et la vie de la faune. «Il va certainement révolutionner les pratiques des collectivités en termes d'éclairage nocturne», souligne Grégory Flipo.

## Cinq innovations

Cet ancien responsable d'un grand groupe de distribution de matériel électrique, diplômé sup de co Grenoble, a mis tous les atouts de son côté pour réussir cette reprise: «J'ai suivi des formations technique et personnelle au centre des jeunes dirigeants», explique-t-il. En décembre 2006, il jette son dévolu sur TMC (Tôlerie, mécanique, chaudronnerie), entreprise nantaise de fabrication de mâts d'éclairage public déco-



QUEMENER VIES-MARIELE MONITEUR

ratifs. «TMC était en difficulté, mais seule dans le Grand Ouest, elle avait des atouts sur ce marché porteur, qualitatif, exigeant et concentré. Nous sommes la plus petite entreprise française de fabrication de mâts d'éclairage public», explique le repreneur de l'entreprise, qu'il rebaptise TMC Innovation, pour capitaliser sur le passé et ouvrir une porte sur l'avenir. «Bien m'en a pris, souligne-t-

il. Car innover s'est révélé être un impératif, et nous avons pu le faire avec trois innovations esthétiques et deux technologiques: création de mâts solaires et de mâts éoliens, et lancement du mât Lunik.» S'appuyant beaucoup sur son chef d'atelier, Grégory Flipo a également réorganisé l'entreprise en externalisant certaines étapes de la fabrication et en recrutant cinq personnes: un ingénieur, un tech-

nicien supérieur, un chargé de gestion, une responsable du développement commercial et, tout récemment, un soudeur pour les fabrications en atelier. Les clients de TMC Innovation sont des installateurs réseaux (ETDE, Cegelec, Spie...). Ses prescripteurs? Les bureaux d'études, les architectes urbanistes, les syndicats d'électrification et les collectivités territoriales.

BLANDINE DAHÉRON ■

## L'ENTREPRISE

- **Date de reprise:** décembre 2006.
- **Activité:** conception, fabrication et commercialisation de mâts d'éclairage public décoratifs.
- **Statut:** SARL au capital de 180 000 euros, répartis entre le gérant (70%) et les cinq associés (6% chacun).
- **Chiffre d'affaires 2008:** 1,2 million d'euros; prévisionnel 2009: 1,6 million d'euros.
- **Effectif:** 11 salariés.
- **Siège social:** Vertou (Loire-Atlantique).
- **Site:** www.tmc-innovation.fr

Grégory Flipo, diplômé sup de co Grenoble, vient de déposer le brevet du mât Lunik, qui crée un balisage lumineux à 360° à hauteur des piétons.

## DÉVELOPPEMENT DURABLE URBAN PROJECT LIVRE SON PREMIER BÂTIMENT EN BOIS MASSIF



Créée en 2006 par Eric Guez (voir photo), la société Urban Project, promoteur-constructeur de logements écologiques en bois, est en train de livrer un premier bâtiment en panneaux de bois plein. Il s'agit d'un immeuble de trois logements sur quatre niveaux, construit à Gentilly (Val-de-Marne). Eric Guez est aujourd'hui à la recherche de terrains pour pouvoir ériger des habitations et des bureaux écologiques, pouvant aller jusqu'à huit étages.

## ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ LE MÉDIATEUR DU CRÉDIT DÉSIGNE DES «TIERS DE CONFIANCE»

Pour assurer l'accompagnement des entreprises rencontrant des difficultés de trésorerie, un réseau de tiers de confiance de la médiation vient d'être créé. Il est constitué des membres désignés par les organisations professionnelles suivantes: Medef, CGPME, UPA, ACFCI et APCM. Leurs missions: aider le chef d'entreprise à formuler ses besoins de financement et à constituer son dossier de médiation, l'accompagner ensuite, notamment dans ses démarches bancaires, et l'épauler dans la mise en place des solutions préconisées. (Tél.: 08.10.00.12.10.)

# 17,2%

C'est la baisse du nombre de créations d'entreprises enregistrée par le secteur de la construction sur les trois derniers mois de l'année 2008, par rapport à la même période de 2007. Sur l'ensemble de l'année 2008, le nombre de création d'entreprises a chuté de 2,1% dans le bâtiment et les travaux publics, mais a augmenté de 1,8% sur l'ensemble des secteurs.